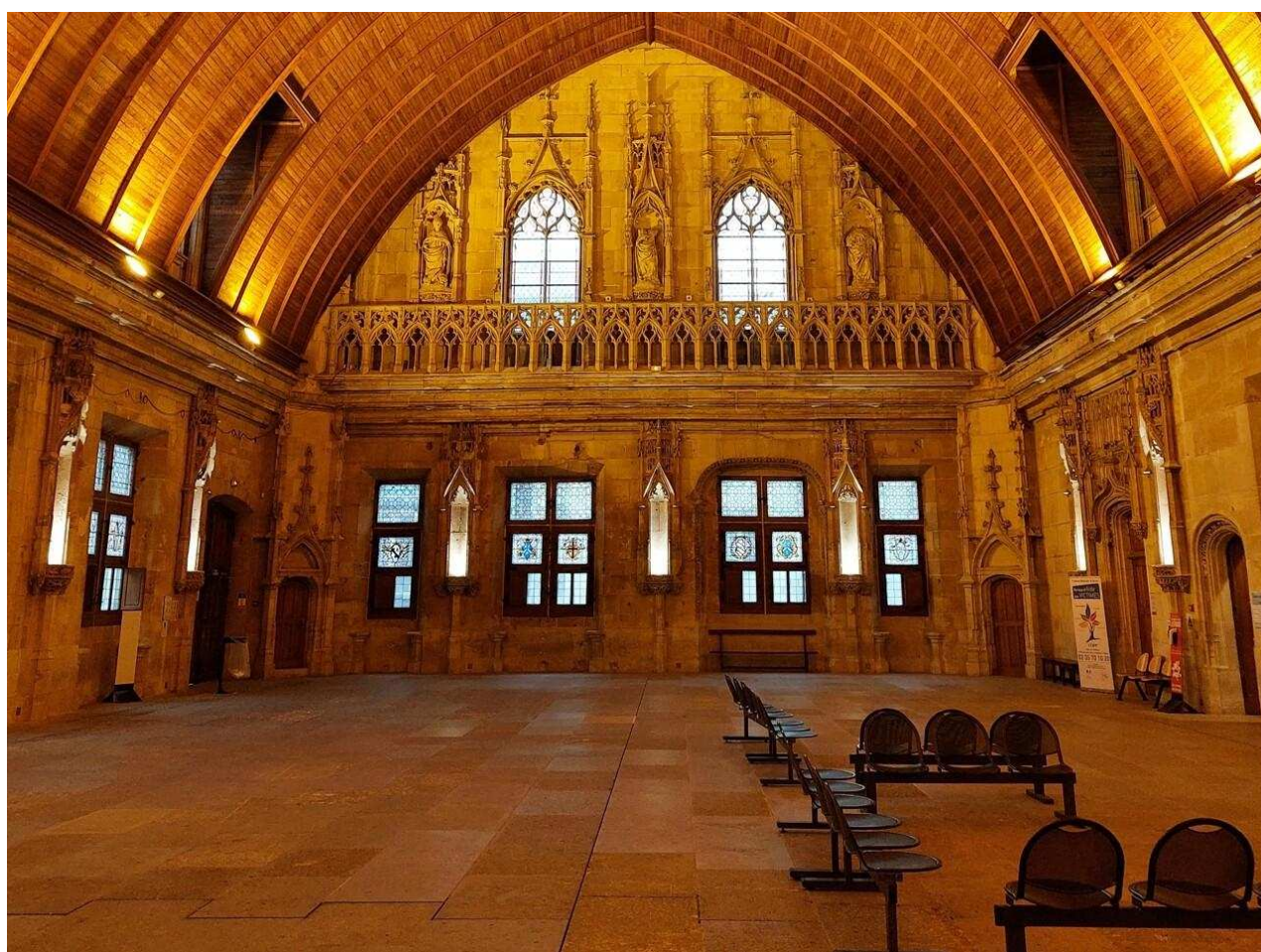


Pédocriminalité dans un collège de Seine-Maritime : *le surveillant reste en prison et devra payer*

Le procès du *surveillant* accusé d'agressions sexuelles *et* de corruption de mineurs s'est achevé mercredi 17 septembre 2025. L'accusé a finalement reconnu l'ensemble des faits.



L'ancien surveillant d'un collège de Saint-Valery-en-Caux a été condamné au tribunal de Rouen (Seine-Maritime) pour de multiples faits d'agressions sexuelles sur des mineurs.

Au premier jour du procès d'un ancien *surveillant* du collège Jehan-*le-Povremoyne* à Saint-Valery-en-Caux (Seine-Maritime), accusé de multiples faits d'agression *et* de corruption de mineurs, celui-ci avait de tenter de minimiser les faits, *en* avait nié d'autres, ou tenté d'expliquer qu'il n'était alors pas conscient de leur gravité. D'emblée au second jour de l'audience correctionnelle au tribunal de Rouen, Gaëtan*, 29 ans, a voulu revenir sur ces explications pour *le*

moins hasardeuses *et* peu compréhensibles chez les victimes *et* leurs proches.

« Je reconnais l'intégralité des faits qui me sont reprochés. »

« Hier j'ai eu du mal à m'exprimer, avec *le* stress, la pression, déclare-t-il dans *le* box des accusés. Mais que ce soit clair, je reconnais l'intégralité des faits qui me sont reprochés. »

Un premier pas vers les victimes. À la barre, Sandrine*, mère d'un des enfants victimes d'actes particulièrement abjects, a commenté : « Il vient de reconnaître l'intégralité des faits – réitérés sur toute une année – mais ça n'effacera pas les conséquences de ses actes sur lui [son fils] *et* sur toute la famille. Cela a entraîné un déménagement brutal, j'ai souhaité délocaliser mon fils de la Seine-Maritime, lui *et* moi-même avons été diagnostiqués *en* stress post-traumatique, *et* je reprends mon travail *en* mi-temps thérapeutique. »

Pédocriminalité: *le* procès à [Rouen](#) d'un *surveillant* accusé d'avoir transformé un internat *en* enfer

En pleurs, une autre maman témoigne *en* s'adressant directement à l'accusé, lisant difficilement quelques phrases écrites sur une feuille de papier. « Tu lui as retiré son innocence, il n'arrivait plus à aller au collège, il a redoublé, il a changé trois fois de collège, tu lui as pourri sa vie, la nôtre, j'ai dû me séparer de son papa. »

Du côté des parties civiles, Me Yaël Godefroy, l'une des avocates, prend acte des propos de l'accusé : « La déclaration liminaire de Gaëtan est importante, chacun *devra* digérer l'information ». Tout *en* rappelant que les actes commis se « trouvaient aux confins du sordide », certains pouvant même être considérés comme des « viols réitérés » – ce que la justice n'a pas retenu dans son acte d'accusation.

« Je crois *en* ce moment de justice, la honte a changé de camp »

Autre avocate de plusieurs victimes, Me Cécile Madeline, estime : « Ce procès est très important, la justice aide à réparer. Les aveux arrivent un peu tardivement, *et* on peut douter de leur sincérité. [...]. Il reconnaît la matérialité des faits, mais ce qu'on a envie d'entendre, c'est qu'il a des problèmes de nature sexuelle, qu'il est attiré par les enfants, *et* ce qui les attire ce sont les plus jeunes. Il a tout *le* profil d'un pédophile : il faut qu'il purge sa peine *et* se soigne. »

Les abus sexuels sur les enfants sont une arme de destruction massive. Mais je crois *en* ce moment de justice, la honte a changé de camp.

Me Cécile Madeline -

Du côté du ministère public, la substitut du procureur Marine Ugen décrit un homme qui « avance à pas de loup, apprivoise les enfants, obtient leur confiance, repère les plus fragiles *et* les moins méfiants, pour ensuite, passer à l'attaque. [...] Il y a effraction de la sexualité adulte dans *le* monde de l'enfance, *en* proposant des bonbons. Qu'y a-t-il plus de caricatural qu'un pédophile qui propose des bonbons aux enfants ? »

La procureure met *en* avant des aspects particulièrement inquiétants dans *le* parcours *et* *le* profil de l'accusé: la longévité des faits *et* leur caractère sériel; *le* développement d'un sentiment d'impunité; la gravité des faits *et* *le* jeune âge des victimes; les répercussions à vie des agressions sur les victimes; la constitution d'un mode opératoire pour pouvoir agresser les enfants; une dangerosité certaine avec risque de récidive; l'absence totale de remise *en* cause; la conscience d'enfreindre la loi; l'attirance/pulsions pour les enfants.

La magistrate a cependant retenu deux points positifs, « les seuls » souligne-t-elle: l'absence d'antécédents judiciaires *et* *le* fait qu'il travaillait auparavant, gages d'une réinsertion possible après la *prison*.

« La peine doit servir aux victimes *et* aussi à *le* soigner »

En conséquence, elle requiert une peine de 6 ans d'emprisonnement *et* « surtout un suivi socio judiciaire pendant 7 ans [avec 5 ans de *prison* s'il *le* viole] ». Ce suivi implique: l'injonction de soins; l'obligation d'indemniser les parties civiles; l'interdiction de paraître à Saint-Valery-en-Caux *et* Saint-Pierre-de-Varengeville; l'interdiction d'être *en* contact avec les victimes; l'interdiction de travailler avec des mineurs à titre définitif; l'inscription au Fijais (fichier des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes).

[« Je suis *en* colère »: une affaire de pédocriminalité hors-norme dans un collège, *et* un procès qui interroge](#)

Du côté de la défense, l'avocate Me Claudie Alquier a mis *en* avant: « C'est vrai qu'hier il a maladroitement donné l'impression qu'il n'avait rien à faire des faits. On ne lui a pas appris à avoir les mots. [...] Depuis deux ans qu'il est incarcéré, il est brisé, vide d'émotions, parce que terriblement malheureux *et* incapable de *le* dire. La peine doit servir aux victimes *et* aussi à *le* soigner. Il est capable d'évoluer, *en* *prison* il a eu un examen *et* il travaille. »

Au final, *le* tribunal a suivi les réquisitions du ministère public, les 6 ans de *prison*, *le* suivi socio judiciaire, etc. Par ailleurs, Gaëtan *devra* indemniser de nombreuses victimes *et* proches

au titre du préjudice moral, portant /e montant total des indemnisations à plus de 90 000 euros.

*Les prénoms ont été modifiés

Suivez l'actualité de [Rouen](#) sur notre chaîne WhatsApp *et* sur notre compte TikTok